

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 04 mai 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Christian Roy et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Était absent:           Monsieur Réjean Cliche.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

71-98

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

72-98

**ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que le procès-verbal de la séance  
régulière du 06 avril 1998 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

73-98

**CROIX ROUGE CANADIENNE - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la municipalité de Saint-Victor  
participera pour un montant de 50,00 \$ à la Campagne de  
financement de la Croix Rouge Canadienne pour leur  
campagne 1998.

ADOPTE

74-98

**DEMISSION DE MONSIEUR REJEAN CLICHE - SIEGE NO 4**

ATTENDU la lettre reçue le 27 avril 1998 de Monsieur  
Réjean Cliche pour faire part de sa démission au siège  
numéro 4, comme Conseiller de la Municipalité de Saint-  
Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil Municipal accepte la  
démission de Monsieur Réjean Cliche au siège numéro 4,  
comme Conseiller de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

75-98

**DEMANDE MARIE-PAULE PARE - POSE DE TUYAUX**

ATTENDU la demande reçue de Madame Marie-Paule Paré pour  
la pose de tuyaux dans le fossé situé sur le Boul.  
Duval.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-  
Victor prend en considération la demande de Madame  
Marie-Paule Paré pour la pose de tuyaux dans le fossé  
qui est situé sur le Boul. Duval. Le Conseil Municipal  
ira sur place pour vérifier et prendre une décision lors  
de la prochaine réunion du Conseil.

ADOPTÉ

76-98

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMERO 12-98**

Le Conseiller, Monsieur Christian Roy, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 12-98 sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter une fermeture d'un ancien chemin situé sur la Route Gosselin sans désignation cadastral.

CHRISTIAN ROY  
CONSEILLER

77-98

**DEMANDE CERCLE DES FERMIERES ET CLUB DE L'AGE D'OR**

ATTENDU les lettres reçues par le Cercle des Fermières et le Club de l'âge d'Or pour avoir une aide financière pour leur fête.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor fournira le vin d'honneur au Cercle des Fermières de Saint-Victor et au Club de l'Âge d'Or pour leur fête. Un minimum de 100,00 \$ leurs sont accordés.

ADOPTE

78-98

**CLUB PARENTAIDE - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

ATTENDU la demande du Club Parentaide pour avoir une aide financière.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 300,00 \$ au Club Parentaide en guise de financement.

ADOPTE

79-98

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 13-98**

La Conseillère, Madame Jeannine Patry, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 13-98 sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter la circulation de véhicules routiers dans le Rang 3 Sud.

JEANNINE PATRY  
CONSEILLERE

80-98

**DEMANDE DE RESTO-BAR SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que le Conseil Municipal donne autorisation au Resto-Bar Saint-Victor d'augmenter leur entrée d'eau à 1 ½ pouces de diamètre. Les frais seront payables par le Resto-Bar Saint-Victor, les travaux devront être surveillés par l'Inspecteur Municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques.

ADOPTE

81-98

**PROJET DE SUBDIVISION - PIERRE ROY ET JULIE ROY**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 210 pour créer le lot 210-49 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 03 avril 1998 sous le numéro 2591 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

82-98

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-VICTOR -  
APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 1997**

ATTENDU la demande de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor pour approuver les états financiers de l'année 1997 et de verser la solde dû pour l'année 1997 soit 3 767,00 \$.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve et adopte le rapport financier de l'année 1997 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor présentant des recettes de 30 976 \$, des dépenses de 68 648 \$ et un déficit de 37 672 \$ auquel la Municipalité de Saint-Victor contribuera à raison de 10 % soit 3 767 \$ tel qu'établie dans le dit rapport financier.

ADOPTE

83-98

**EPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor

réserve Monsieur Adrien Roy, 291 rang 2 Sud Saint-Martin, pour faire l'épandage de chlorure de calcium liquide pour la Municipalité de Saint-Victor.

Monsieur Léo-Guy Jacques communiquera avec Monsieur Roy pour le dit épandage.

ADOPTE

84-98

**DEMANDE DE SOUMISSION - ASPHALTAGE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu de demander des soumissions à la tonne, pour la pose de béton bitumineux dans la rue Doyon aux entrepreneurs suivants:

Pavage Sartigan  
Pavage de Beauce  
Pavage Jean-Luc Roy  
Pavage Saint-Laurent

L'assiette de rue devra être préparé pour recevoir l'asphalte. L'asphalte devra être étendue à l'aide d'un profileur compacteur et roulée, le tout selon les règles de l'art. Les soumissions, sous enveloppes scellées et identifiées **SOUSSION POUR ASPHALTE** seront reçues jusqu'à 14:00 heures le 29 mai 1998 au bureau du Secrétaire-trésorier, 287 Rue Marchand Saint-Victor GOM 2B0, pour être ouverte Lundi le 01 juin 1998 à 20:00 heures. Le Conseil ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTE

85-98

**INSTALLATION DE LA GEOMATIQUE**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
et résolu que le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à donner à Inprotec le contrat pour faire l'installation de la géomatique.

ADOPTE

86-98

**MANDAT A FORTIN GAGNE MERCIER ET ASS.**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,

et résolu que les membres du conseil approuvent les plans et devis préparés par les Consultants F.B.G. Inc. pour le raccordement du nouveaux puits et mandatent par le même occasion la

firme d'ingénieur à présenter ces plans et devis au Ministère de l'Environnement et de la Faune pour approbation.

ADOPTE

87-98 **ACHAT DE TERRAIN - PUIITS BIZIER**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu de mandater Micheline Fecteau,  
Notaire, pour faire le contrat nécessaire pour l'achat  
de terrain pour le puits Bizier. Le Maire et le  
Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les  
documents nécessaires pour ce dit achat.

ADOPTE

88-98 **VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE - LAC FORTIN**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor  
remboursera une somme de 70,00 \$ à chaque résident du  
Lac Fortin pour la première vidange de fosse septique  
sur présentation de leur facture.

ADOPTE

89-98 **LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que et résolu que les comptes  
suivant sont adoptés pour paiement:

399	Hydro-Québec	1 096,57 \$
401	Larochelle Equipement	359,21 \$
403	Québectel Mobilité	72,29 \$
404	Hydro-Québec	504,56 \$
415	Hydro-Québec	976,93 \$
416	Produits Praxair	19,62 \$
417	Québectel	188,54 \$
426	Hydro-Québec	1 386,40 \$
427	Hydro-Québec	2 408,28 \$
428	Nicol Mathieu, Sport	73,61 \$
437	Hydro-Québec	253,06 \$
451	Les Excavations André Gosselin	629,75 \$
452	Garage Marc Bureau	54,05 \$
453	Camions Gilbert	345,08 \$
454	Hydraulique Service	167,57 \$

455	Centre d'outillage Roy	82,16 \$
456	Formiciei	154,66 \$
457	Ferme Donald Vachon	92,02 \$
458	Groupe Sani Gestion	523,36 \$
459	Formules D'affaires CCL	66,17 \$

460	Les Editons Juridiques FD	81,32	\$
461	Québectel	34,45	\$
462	Magasin Coop	208,04	\$
463	Cordonnerie Bureau	13,80	\$
464	Armand Lapointe	213,78	\$
465	Alliance Coop	2 531,41	\$
466	Centre du Camion (Amiante)	465,10	\$
467	Bureautique Guy Drouin	223,73	\$
468	Produits Praxair	64,16	\$
469	Extincteurs Kaouin	61,77	\$
470	Industries Wajax	85,08	\$
471	Duchesne	50,84	\$
472	M.R.C. Robert-Cliche	120,86	\$
473	Groupe CS	120,78	\$
474	ASS. des chefs d'incendie du Québec	143,78	\$
475	Publications CCH	165,85	\$
476	Centre Electrique de Beauce	169,77	\$
477	Beauce Peinture Professionnelle	174,38	\$
478	Clearnet	169,09	\$
479	Garage Redmond	86,27	\$
480	Biolab	86,04	\$
481	Fernand Bernard	124,20	\$
482	Béton St-Ephrem	12 800,14	\$
483	P.A. Doyon	101,22	\$
484	Alain Mathieu	15,00	\$

ADOPTE

90-98

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
 et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LE SECRETAIRE-TRESORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BELANGER**